

leurs taxes en 1931. Sans taxes, on ne peut avoir d'écoles, et sans écoles quelle civilisation pouvons-nous espérer?

Ce paragraphe mentionne que le Gouvernement s'intéresse à la question d'obtenir des prix de revient moins élevés. Si les cultivateurs de l'Ouest sont obligés d'attendre l'amélioration de leur sort jusqu'à ce que le coût de la production soit moins élevé, il n'en restera plus parce qu'ils ne peuvent continuer leurs travaux dans les conditions actuelles. Je ne toucherai même pas au tarif ce soir. Si l'agriculteur est forcé d'attendre l'abaissement des tarifs, il aura cessé d'exister le jour où on en fera l'application.

Ce soir, durant les quelques moments que j'ai à ma disposition, je suggérerai à la Chambre et au Gouvernement d'étudier sérieusement, à cette session, notre problème monétaire. Je proposerais d'abandonner sous peu l'étalon d'or au Canada. De 1914 à 1926, il y a eu suspension du rachat de nos billets en or, et je ne crois pas que personne s'en soit mal trouvé. C'était nécessaire en 1914, et, à mon avis, ce l'est autant aujourd'hui. Je vais citer brièvement le *Calgary Albertan*, dans lequel se trouve une partie du discours prononcé à la chambre de commerce de Liverpool par le vicomte d'Abernon, qui, si je comprends bien, est un banquier éminent de cette ville. Je ne retiendrai pas l'attention de mes collègues par une longue lecture de cet article, mais, dans son discours, le vicomte attaque l'étalon d'or, et conclut en disant:

Si vous désirez un retour de conditions favorables sur le marché du coton, du blé ou de tout autre produit, si vous voulez plus de transports et plus d'activité dans le commerce, vous obtiendrez ces résultats avec plus de certitude et de rapidité en étudiant le problème de l'or et du numéraire plutôt que par tout autre moyen.

Je crois que le vicomte a raison, et voilà pourquoi je prends le temps de la Chambre ce soir pour discuter ce problème. Les ennuis du cultivateur proviennent aujourd'hui des bas prix, et le remède le plus efficace serait des prix plus élevés. Les premiers ministres des provinces de l'Ouest ont demandé au gouvernement fédéral de s'engager à payer aux cultivateurs 70c. le boisseau pour le blé n° 1 à Fort-William. Cela ne signifie que 50c. le boisseau pour les agriculteurs de ma circonscription, soit moins que le prix de revient. Ce ne serait certainement pas encourager la surproduction du blé. Personne ne cultivera du blé dans ces conditions s'il peut s'occuper à autre chose sur sa terre.

Je sais bien que l'on est fortement opposé à cette proposition, mais, en toute justice pour les habitants des provinces des Prairies, qui, je crois, approuvent presque unanimement la demande de leurs premiers ministres,

je dirai que le gouvernement australien garantit à ses cultivateurs 68c. le boisseau de blé. Il ne faut que 8c. le boisseau, me dit-on, pour voiturier le blé de la voie de garage, en Australie, au port de mer, de sorte que le cultivateur touche 60c. le boisseau. Si le Canada ne fait pas plus pour ses agriculteurs qu'il n'a fait jusqu'à ce jour, cela signifie tout simplement que le cultivateur canadien laissé à lui seul est en concurrence avec la nation australienne lorsqu'il essaie de vendre son blé sur les marchés de l'univers. Ce n'est certainement pas juste.

Maintenant, je passe à la Russie. En date du 24 novembre, je trouve un article du *Calgary Herald* intitulé: "La menace du commerce rouge", écrit par M. Knickerboker de l'*Evening Post*, de New-York. Il est peut-être bon de lire cette citation:

Cultivateurs de blé bien payés

L'Union du grain, association du commerce du grain du gouvernement, paie cette année aux cultivateurs individuels et aux fermes collectives dans toute l'union des soviets un prix moyen d'un rouble quarante copecks la livre pour le blé, d'après un renseignement officiel qui m'a été donné par la commission du projet ministériel. En calculant le rouble au pair, ou le taux du rouble de la banque d'Etat des soviets à 94 copecks au dollar, cela veut dire \$1.20 le boisseau.

Selon cet article, le cultivateur canadien est en concurrence avec la nation russe aussi bien qu'avec l'Australie. Aux Etats-Unis, le gouvernement, par le canal de la commission agricole fédérale, a dépensé des millions dans le but de faire monter le prix du blé. Il est peut-être vrai que le succès n'a pas été complet, mais, d'après ce que je vois, le blé américain est coté à 19c. environ de plus que le nôtre, bien que durant de nombreuses années, le produit du Canada ait eu plus de valeur sur le marché que le blé américain, jusqu'au moment de l'intervention de cette commission d'avances agricoles.

Je ne crois pas que le Canada puisse laisser disparaître ses cultivateurs. En raison de sa situation géographique, notre pays doit toujours être un fort importateur, si les nôtres doivent vivre d'une manière convenable. Vu le climat canadien, il nous faut importer de grandes quantités de certaines marchandises. L'exportation est notre seul moyen d'acquiescer le prix de ces produits et je constate par la statistique de nos exportations pour l'année 1928 que le blé représentait une somme de 352 millions de dollars, sur un total de 1 milliard 228 millions de dollars, soit 28 p. 100, tandis que, en 1929, la proportion atteignait 31 p. 100, avec 428 millions pour le blé sur un total de 1 milliard 363 millions. Par contre, en 1930, nos exportations tombèrent à 1 milliard 120 millions, dont 215 millions représen-